



RÈGLEMENT DU 2^e OPEN de NOËL

Article 1 : Format des équipes

Les équipes de club sont composées d'une combattante et deux combattants dans les catégories Pré-Poussin (2017/2018), Poussin (2015/2016) et Benjamin (2013/2014).

Composition de l'équipe :

	Féminines	Masculins
Pré-Poussins 2017/2018	-30	-26 -34
Poussins 2015/2016	-35	-30 -38
Benjamins 2013/2014	-40	-34 -42

Le contrôle des poids sera de la responsabilité du club qui engage. Un contrôle pourra avoir lieu.

Les alliances entre club sont autorisées.

Article 2 : Déroulement de l'Open

Début des combats le matin à 9h30, en poule pour des éliminatoires.

A l'issue des phases de poules, les quatre premières équipes sont qualifiées pour les phases finales, les autres sont remerciés.

Les premiers des deux poules se croisent en demi-finales après la pause déjeuner.

Les perdants des demi-finales sont classés 3^e ex-æquo.

Article 3 : Déroulement des combats

- Temps de combat : Pré-Poussins et Poussins 1 min 30s, Benjamins 2 min

- Règlement fédéral

Article 4 : Récompenses

Tous les participants seront récompensés.

L'équipe victorieuse de l'Open se verra remettre de surcroît le trophée de l'Open.

Article 5 : Restauration

Un buvette sucré et un point chaud seront accessibles tout au long de la compétition.

Les officiels ainsi que les coachs de chaque équipe se verront offrir le repas du midi.